



CONSEIL DE QUARTIER VALLEES

COMPTE-RENDU DU 07 septembre 2021

Élu référent du quartier : Léopold Michallet

Référents administratifs : Florence Gasparini Laratte et Amandine Ilo

En présence de :

- Léopold Michallet, adjoint délégué aux transports, mobilités, qualité de l'air et stationnement et référent du quartier Les Vallées
- Sabine Linguanoto, conseillère municipale en charge des relations avec les associations de locataires et les propriétaires
- Pierre Thomas, conseiller municipal en charge de la ville connectée
- Lionel Faubeau, conseiller municipal délégué aux mobilités douces
- Florence Gasparini Laratte, cheffe de projet Démocratie locale
- Amandine Ilo, cheffe de projet Démocratie locale
- Anisia Milia, chargée de mission budget participatif

Et 29 habitant.e.s

Rappel de l'ordre du jour :

- Mot d'accueil
- Élection du bureau
- Projets budgets participatifs : Présentation des deux projets éligibles
- Présentation de l'Agora
- Point sur la coulée verte
- Point rue Felix Faure
- Réponses aux questions des habitants
- Projets du quartier
- Temps des questions

Mot d'introduction par M. Léopold Michallet, élu référent du quartier Les vallées

M. Michallet ouvre cette deuxième séance en rappelant que la municipalité a bien pris note des attentes formulées lors de la séance précédente. Un travail en lien avec les habitants est nécessaire pour rendre le quartier plus agréable.

1 - Election du bureau du Conseil de Quartier

Selon l'article 4 de la charte des Conseils de Quartier (disponible sur Colombes.fr <https://www.colombes.fr/citoyennete-et-participation/conseils-de-quartier-929.html>)

Le nouveau format des Conseils de Quartier prévoit que les séances soient ouvertes à tou.te.s. Le Conseil de Quartier est un lieu d'échange, de paroles, de proposition d'initiatives conviviales et de participation informant les habitant.e.s des projets en cours. Il a un rôle de veille et de relais des différents travaux issus des ateliers participatifs, ainsi que consultatif sur la sélection des projets proposés au titre du budget participatif.

➤ Un bureau doit être élu lors de cette séance (4 sièges habitants + l' élu référent). Il sera chargé d'organiser les séances avec les référents administratifs, d'animer les échanges, de suivre les actions engagées et de garantir l'ordre du jour en le définissant en amont.

Habitant.e.s qui ne peuvent être d'anciennes ou actuel.le.s élu.e.s municipaux et l' élu.e référent.e, nommé.e en Conseil municipal

➤ Les habitant.e.s sont élu.e.s tous les 3 ans en assemblée plénière

➤ Les élections ont lieu par un vote organisé au plus tard 6 mois après la première réunion afin de permettre aux habitant.e.s du conseil de quartier de se connaître.

Déroulement du vote

les candidat.e.s à l'élection doivent être présent.e.s le jour du vote.

- Si quatre candidat.e.s se présentent, le vote peut avoir lieu à main levée. Si celui-ci n'est pas accepté par l'un.e des habitant.e.s, l'élection a lieu à bulletin secret.
- Si plusieurs candidat.e.s se présentent, l'élection se déroule sur un tour de vote, les quatre candidat.e.s obtenant le plus de voix sont élu.e.s
- En cas d'égalité de voix, le.la candidat.e le.la plus jeune est élu.e

Les habitants demandent que l'on fasse l'élection en fin de séance.

Résultats du vote (25 votant.e.s)

	Jean-Louis Delorme	Delphine Delorme	Daniel Regimbal	Michel Cottet	Stéphane Joannes	Lionel Reyser
Nbre de voix 10 obtenues	20	12	13	23	21	
	Elue		Elu	Elu	Elu	

Le dépouillement est contrôlé par Mme Sophie Rouillon, habitante
BRAVO !!!

2 - Présentation des projets Budget Participatifs soumis au vote des Colombien.ne.s

Anisia Milia, chargée de mission au budget participatif fait la présentation des deux projets retenus pour le quartier, en l'absence des deux porteurs :

- Fresque murale sur le thème de la biodiversité sur la coulée verte, gare des vallées
- Habillage « nudge » des poubelles

Voir la charte en pièce jointe pour consulter les modalités du dispositif.

Questions des habitant.e.s :

- De quelles poubelles parlons-nous ?
 - Réponse : Il s'agit d'installer dans des lieux stratégiques des poubelles publiques personnalisables (corbeilles de rue). Ainsi, il sera possible d'afficher des messages ludiques différents à chaque poubelle.
- Qui a retenu les deux projets, quel est le fonctionnement ?

Réponse : Dispositif lancé en mars 2021 – le dépôt de projets a eu lieu sur la plateforme et dans les urnes installées dans les structures municipales. la charte du fonctionnement du budget participatif a été approuvée par délibération du 11 février 2021.

 - A l'issue de la période des dépôts, un comité technique a évalué l'ensemble des projets et leur recevabilité
 - A ce jour, nous avons 43 projets retenus
- Est-il possible d'avoir accès aux 10 projets déposés et les raisons pour lesquelles ils ont été rejetés ?

Réponse : Ils sont visibles sur la plateforme, pour les projets non recevables des réponses ont été apportées aux porteurs de projets.

La période de vote a lieu du 04 octobre au 04 novembre 2021

L'ensemble des projets sont consultables sur : www.participons.colombes.fr

Un Comité de suivi est mis en place afin de veiller au bon déroulement du dispositif et qui aura pour mission de faire remonter des observations pour améliorer l'édition de l'année prochaine. Il est proposé qu'un membre du conseil de quartier fasse partie du comité de suivi. **Daniel REGIMBAL se propose pour intégrer le comité.**

3 - Présentation de l'Agora

Il s'agit de proposer aux habitant.e.s un nouveau format d'échanges à partir de méthodes agiles sur des thématiques liées au cadre de vie des habitants.

L'Agora est une instance participative qui est mise en place afin de faciliter la participation citoyenne des Colombien.ne.s. Elle a pour objectif la concertation des habitant.e.s et le recueil de leurs idées. L'Agora permet aux habitants de s'engager dans la vie

démocratique de la ville. Elle aide la municipalité à prendre en compte les préoccupations des habitants et aide ces derniers à mieux comprendre les choix de politiques publiques mises en place par les élu.e.s.

Ce nouveau dispositif a pour but de développer une pratique de concertation régulière qui favorisera la prise en compte des avis exprimés. Le but est également de susciter la parole de toutes et tous, et notamment de celles et ceux qui ne se manifestent pas habituellement, afin de faire émerger l'expression citoyenne du plus grand nombre.

La première Agora aura lieu le Samedi 16 octobre, de 9h30 à 12h30, au Tapis rouge.

4 – Suivi des sujets du dernier conseil

- **Jointure des deux coulées vertes**

M. Michallet informe qu'une étude sera financée en 2022 entre Colombes, SNCF et Bois colombes.

Question : Est-on certain que l'on part de zéro sur cette question, est-ce que les services n'ont pas déjà étudié le sujet par le passé ?

- Il apparaît qu'il y ait eu des études en cours avec le département, les années précédentes. Le service démocratie locale va vérifier ce point.

- **Rue Félix Faure – Fermeture partielle, piétonisation, en cours de réflexion**

Il a été évoqué l'idée de commencer par une journée de test. Il est donc prévu de débiter l'expérience par un dimanche matin, le 19 septembre, (à partir du restaurant indien jusqu'à l'auto école), pendant la Semaine de la mobilité européenne avec l'installation d'un circuit d'apprentissage de vélos pour les enfants.

En octobre ou début novembre, un samedi toute la journée pourrait être expérimenté.

Une habitante dit MERCI, on a été écoutés !

Remarques des habitant.e.s :

- Vitesse excessive rue Felix Faure :
Les habitants proposent d'installer des dos d'ânes, de la mettre la rue en sens unique et/ou de qualifier le secteur en zone 30.
 - M. Michallet rappelle que la ville envisage de passer en zone 30 début février 2022 – Un projet de chaussée partagée à l'instar de la rue de Saint-Denis est en cours de réflexion.

- Vidéoverbalisation :

M. Michallet rappelle que la vidéoverbalisation pourra être effective pour des infractions relatives aux dépôts sauvages. Le sujet sera abordé lors du prochain conseil de quartier

- **Nuisances dans le Square Denis Papin**

- Une demande a été transmise pour déplacer les agrès de sport jugés dangereux et mal localisés.
- Un habitant souhaiterait l'installation d'un mur anti bruit pour limiter les nuisances dues aux jeux de ballon voire la présence d'un gardien pour faire respecter le règlement du square.
 - L'administration va vérifier les règles relatives aux jeux de ballon
 - Un mur anti bruit n'est pas envisageable pour préserver un maximum de végétation dans le parc.
 - Une habitante interroge sur les alternatives permettant aux jeunes / enfants de jouer au ballon ?
 - M. Michallet déplore le manque d'équipements publics dans Colombes sud. Il est évoqué le terrain d'évolution à l'école de la Petite garenne qui pourrait être une alternative.

- **Le compost de la coulée verte**

- Le service de l'écologie urbaine a confirmé que le compost était à la disposition des habitant.e.s

- **Accessibilité des commerces**

- Un habitant suggère de consulter la charte signée entre la ville et les commerçants. **Les habitants souhaitent débattre de ce sujet en fonction de leur besoin en matière de commerce.** Le conseil de quartier souhaiterait être associé à la réflexion lorsqu'il y a un projet de promoteur, notamment sur l'équipement commercial des pieds d'immeuble.
- Demande d'information sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
- M. Joannes, président de l'association des commerçants rappelle l'intérêt de la participation des habitant.e.s dans le choix des commerces. Mais aussi qu'une envie d'habitant ne fait pas un succès commercial. Une réflexion commune peut être envisagée.

5 - Projets du Conseil de Quartier

- Bal de quartier des Vallées ou événement festif :

Un temps de réflexion sera organisé autour des festivités sur le quartier.

6 - Informations et prises de paroles diverses

- M. Joannes, président de l'association des commerçants souhaite organiser des événements, 4 à 5 animations par an. Il réaffirme le souhait des commerçants d'être impliqué dans l'organisation des animations du quartier.
- Le studio de production, rue Lazare Carnot, près du square Denis Papin, semble avoir été vendu pour un projet immobilier. Il est demandé d'avoir une présentation globale du projet.
- Travaux d'agrandissement de l'école de la Sainte-Marie des Vallées :
 - Un point sur l'avancée du projet sera proposé lors d'un prochain conseil de quartier.
- Stationnement gênant devant les écoles : Réflexion à mener
- M. Michallet revient sur la fermeture de la rue Félix Faure. Le prochain conseil de quartier est mi novembre, que fait-on entre le 19 sept et mi novembre ?
 - Les habitant.e.s sont d'accord pour tester un samedi pendant le mois d'octobre, en plus du dimanche 19 sept.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Conseil de quartier : le 16 novembre, de 19h à 21h, école Lazare Carnot, 18 rue des Monts Clairs.

ORDRE DU JOUR

Les ordres du jour seront définis par le Bureau du Conseil de Quartier et sera communiqué en amont aux autres membres.

Le conseil de quartier se termine à 21h.

Contact

Amandine Ilolo et Florence Gasparini-Laratte

Tél : 01 47 60 81 42 / 01 47 60 81 45

Email : conseilsquartier@mairie-colombes.fr